

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLÉTONS**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-six, le 05 mars, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 26 février 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames, Fabienne AGNOUX, Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Georges CARAMINOT, Stéphanie MAGNE, Marie-Claude AVELINO.

PROCURATION(S) : Marie-Claude AVELINO donne procuration à Gérard BRETTE.
Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2026-08**Affectation des résultats de fonctionnement budget principal exercice 2025****Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2026

Considérant les éléments suivants :

Excédent de fonctionnement reporté (FR 002)	606 781.04
Résultat de l'exercice (Recettes-Dépenses)	274 821.80
Résultat de fonctionnement à affecter	881 602.84

Résultat antérieur reporté (ID 001)	-76 316.42
Solde d'exécution de l'exercice (Recettes-Dépenses)	-63 491.29
Solde des restes à Réaliser	17 104.00
Solde d'exécution de la section d'investissement	-139 807.71

Besoin de financement de la section d'investissent	-122 703.71
---	--------------------

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'affecter le résultat cumulé comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (au compte 1068 IR)	-122 703.71
Report excédentaire en fonctionnement (au compte 002 FR)	758 899.13

Membres : 14

Présents : 9

Représenté(s) : 2

Nombre de votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX